Vol. XL   Saint-Boniface, Manitoba, 11 Janvier 1911.   No. 10

ABONNEMENT
Canada........................$1.00 par année
Etats-Unis.......................1.50 "
Europe (compris le port)....2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente.........8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

ECHOS DE NOEL

Noël, Noël
Pour les tout-petits et les grands,
Noël, Noël
Pour les enfants et les parents.
Noël, Noël
Pour les garçons et pour les filles.
Noël, Noël
Pour les forts et pour les heureux,
Pour les faibles et les gueux!
Noël pour toutes les familles!
Noël pour nous!
Noël pour vous!
Noël pour tous!

Noël, Noël
Pour nos plus fidèles amis.
Noël, Noël
Pour nos plus mortels ennemis.
Noël, Noël
Pour les fourbes et les sincères!
Bon vieux Noël
Mets en cette nuit de gaieté,
Dans tous les sabots, la bonté!
Noël! Noël pour tous nos frères!
Noël pour nous,
Noël pour vous,
Noël pour tous.

XAVIER PRIVAS.

Conseil de Ville pour 1911

COMITÉS PERMANENTS

FINANCES

M. A. Gauvin, président.
MM. Thos. Berry; S. M. Jean; J. A. Marion; F. Lachance.

EAU ET ÉCLAIRAGE

MM. Cusson, président.
Lachance, Marion, Berry, Dagg.

SANTÉ ET LICENCES

MM. Berry, président.
Lachance, Kenny, Dagg, Pelletier.

PONTS

MM. Pelletier, président
Dagg, Waller, Kenny, Cusson.

TRAVAUX PUBLICS

MM. Marion, président.
Pelletier, Cusson, Waller, Jean.

POLICE ET FEU

MM. Jean, président.
Marion, Gauvin, Dagg, Kenny.

PARCS ET BOULEVARDS

MM. Waller, président.
Pelletier, Jean, Kenny, Gauvin.

LÉGISLATION RÉCEPTION ET COMMERCE

MM. Lachance, président.
Gauvin, Berry, Cusson, Waller.

Ceux qui sont en convalescence après les attaques de fièvres ou de blessures qui ont dû garder le lit longtemps ainsi que toutes les personnes généralement affaiblies trouveront un remède efficace dans le Ferrovim, qui est justement ce qu'il faut pour les remettre en bonne condition. Le Ferrovim est composé avec du maigre de bœuf, du citrate de fer et du vin espagnol pur de Xérès. $1,00 la bouteille.

L'Hopital de Saint-Boniface

Les statistiques de notre grand hôpital montrent que jamais cette institution n'a eu autant d'efficacité que pendant l'année 1910. On a pour les malades, 400 lits, dont 325 en disponibilité constante, et 75 prêts à être installés s'il y avait lieu. Le personnel se compose de 50 religieuses et de 50 gardes-malades.

Comme moyenne générale, les malades sont demeurés 18 jours à l'hôpital; les journées accumulées de tous les malades se montent à 199,539 jours.

Le tableau suivant peut donner une idée de la somme de travail qui s'est fait dans cette maison pendant l'année 1910:

Patients traités,	6.545
Patients logés,	6.369
Opérations.	1.730
Décès.	273
Malades, hommes,	4.093
Malades, femmes,	2.452
Malades venus de Winnipeg	3675
Malades de Saint-Boniface	994
Malades venus d'ailleurs	1700

Trois Clubs fraternisent

Le *Voyageur*, notre vaillant club de raquetteurs avait, mercredi soir, le plaisir de recevoir deux clubs de Winnipeg. Le *St-George*, et le *Halley*.

Il y avait environ cent raquetteurs sur la marche. Les rues retentirent de chansons joyeuses pendant une demi-heure, puis les marcheurs s'arrêtèrent sur les bords de la Seine, à quelque distance des meuneries, pour prendre du thé de bœuf. Un grand feu attendait les clubs, et ce fut, auprès de ce brasier magnifique, une ronde bruyante L'éclat de la flamme se projetait au loin sur les bois environnants et c'était un spectacle d'un pittoresque splendide.

Au retour à la salle Leclerc il y eut banquet. Nous tenons à féliciter deux fois plutôt qu'une M Leclerc du superbe dîner qu'il a servi à ses hôtes. On ne saurait mieux faire.

M le président Ernest Lévêque, qui avait conduit la marche, fit un aimable discours de bienvenue aux clubs de Winnipeg; il fut suivi par M. Harris, président du *St-George*, et M. Ranson, président du *Halley* qui furent très heureux et très bienveillants, dans les compliments qu'ils adressèrent à leurs amis de Saint Boniface. M. Harris termina en invitant le *Voyageur* à un *hop* à Winnipeg, pour le 5 février prochain. Ce fut accepté dans une longue acclamation.

M. le maire Bleau, présent, et et en costume de raquetteur, fit, lui aussi, un discours très applaudi.

Après qu'on eut fait circuler des cigares le long des tables, on se livra aux jeux de salle du *Voyageur*. Le tout fut entremêlé de musique et de chansons; ce furent une couple d'heures d'une gaieté et d'une animation extraordinaires; à un moment, on plaça les présidents des clubs anglais sur la fameuse couverte et on les envoya promener au plafond; tout autour on acclamait ces hôtes, qui, eux aussi, paraissaient goûter notre hospitalité.

A M. le président Lévêque, à M. J. B. Leclerc, et aux membres dévoués qui avaient préparé la flambée de la Seine on doit des félicitations.

Nos Gravures

Nous avons publié, il y a huit jours, les portraits du maire et des échevins de la ville. Nous donnons aujourd'hui une vignette de l'hôtel-de-ville.

Le *Manitoba* donnera ainsi, à chaque semaine, pendant quelque temps, une *tranche* de Saint-Boniface.

Cueilli dans la *Presse* de Montréal;

"M. Arthur Boudreau, employé dans un de nos premiers hôtels de l'Ouest de la ville, retournait chez lui, le jour de l'an au matin, vers deux heures, lorsqu'il fit une désagréable rencontre.

"M. Boudreau passait rue Saint-Antoine, lorsqu'un inconnu lui enleva, sans façons, son magnifique casque de fourrure, le laissant nu-tête, par le froid sibérien qu'il faisait Le vol a été si rapide que la victime n'a pu opposer la moindre résistance En un clin d'œil le voleur avait disparu.

"M. Boudreau retourna à l'hôtel où on lui donna une coiffure, puis il alla prévenir la Sûreté.

"Le voleur, cependant, est encore au large.

Ce serait un mauvais tour à jouer, ici, par les quarante qu'il fait en ce moment !

—L'Echevin T. Berry a été élu Pro-Maire pour le premier terme d'Office.

AVIS.

Par les présentes, on donne avis qu'une application sera faite à la Législature du Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un Acte pour constituer en Corps incorporé "Les Pères fils de Marie-Immaculée,"

G. CLOUTIER, Ptre.

Le Manitoba

MERCREDI, 11 JANVIER 1911

A l'An Nouveau

Bien que ton petit pied nous pousse
Sournoisement vers le tombeau,
Nous arrivons à la rescousse
T'acclamer, petit an nouveau

Sur le bras qui tremble, alangui,
De l'an moribond qui t'apporte,
Tu semble un bouquet de gui,
Fleuri sur une branche morte.

Petite année à peine éclose,
Enfant de mystère vêtu,
Dis-moi, dans ta menotte rose,
An neuf, que nous apportes-tu?

Viens-tu, par quelques lois heureuses,
Donner au gueux sans toit, sans pain,
Mieux que de belles phrases creuses
Qu'il épelle en mourant de faim!

Vas-tu, dans toutes nos cités,
Faire enfin, pour ta grande gloire,
Fleurir toutes les libertés,
Y compris celle de croire!

Allons-nous, dans les cieux aux voiles
Déchirés par tes doigts menus,
Voir surgir toutes les étoiles
Que des aveugles ne voient plus!

Va-t-on dans l'aube qui commence,
Sur un ordre par toi jeté,
Entonner dans un chœur immense
Un hymne à la fraternité!

Bref ! que couves-tu, dans ton nid,
Pour la grande famille humaine?
—Si c'est de l'amour, sois béni !..
Sois maudit, si c'est de la haine..

THÉODORE BOTREL.

Notre Interpretation

Répondant à un correspondant qui lui fait des misères sur le chiffre exact de la population française des districts de Moosejaw et de Vonda, le rédacteur de la *North West Review* écrit un long article où nous trouvons ces lignes:

In another paragraph of his letter our reader claims to know for certain that the number of French who settled in the Moose Jaw and Vonda districts in the past few years is much less then what we gave, and he goes on to say he can prove his assertion. As far as we are concerned we certainly invite him to do so. We are always glad to see assertions not simply made but proven as well, and if our reader instead of asking the Editor of this paper to prove what he claims to be true would do it himself he would do a favor to the Editor personally and we think to the many readers of this paper. *It is to be hoped that there are only four thousand French in the two districts named above for verily these French people are a pest and we have no place for them in this glorious we tern country.*

Nous avons mis la dernière phrase en italiques; des amis, que nous respectons beaucoup et dont la sincérité est à l'abri de tout soupçon, nous demandent d'intervenir et de protester contre cette phrase.

Notre commentaire sera bref: la phrase en question est terriblement malheureuse, mais nous n'osons pas croire le rédacteur de la *North West Review* coupable; nous croyons plutôt que par ce ton exagéré il a voulu tourner en dérision le fanatisme et l'étroitesse de vues de son correspondant. C'est un peu comme s'il disait à Patricius: 'C'est cela, mon bon rassemblons tous les Français, mettons-les en tas sur un bûcher, et chantons tout autour du feu: *Te Deum Laudamus!*"

La *North West Review* a été loyale dans toute la campagne de presse qui s'est faite depuis quelques mois entre les catholiques sur des questions de langue. Nous avons trouvé chez elle le désir évident d'apaiser les querelles. Le numéro même qui contient les lignes que nous citons défend avec fermeté Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, le collège de Saint-Boniface et les écoles bilingues.

Nous ne pouvons donc croire que la *North West Review* ait voulu nous jeter l'insulte, ainsi que certains de nos amis l'ont pensé.

Seulement, nous devons admettre que le rédacteur de la *North West Review*, s'il a voulu ridiculiser son épistolier, a eu l'ironie d'un équivoque lamentable. — Une autre hypothèse: le compositeur a bien pu omettre ou changer des mots, et modifier ainsi involontairement le texte. Les imprimeurs font souvent de ce *brigandage*.

La *North West Review* ferait bien de dissiper toute inquiétude de chez beaucoup de ses bons amis, en confirmant notre interprétation de son texte.

Les Decores

A l'occasion du nouvel an, Sa Majesté Georges V a fait la traditionnelle distribution des honneurs royaux.

Parmi les nouveaux décorés nous comptons plusieurs canadiens, au premier rang desquels se place l'honorable A. B. Aylesworth, ministre de la justice, qui a été créé chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Parmi les autres décorés, nous rencontrons aussi les noms de MM. W. Mackenzie et Donald D. Mann, deux de nos financiers les plus importants et qui tiennent une place prépondérante dans notre industrie des chemins de fer; de M. Thomas Tait, le fils du juge en chef de la Cour Supérieure, à Montréal et l'un de nos Canadiens qui, avec Sir Percy Girouard, se sont distingués dans le service colonial.

En Angleterre, la distribution des honneurs royaux n'a pas été sans causer quelque surprise. L'on avait prédit qu'un grand nombre de nouveaux pairs seraient crées, afin d'assurer au gouvernement Asquith une meilleure emprise sur la Chambre des Lords. Il n'en a rien été. Pas un seul nouveau pair n'est inscrit sur la liste. Sa Majesté n'a sans doute pas voulu faire cette violence à la constitution.

Noces de Diamant

Mercredi le 4 janvier une fête bien intéressante était célébrée à St-Norbert. Une foule nombreuse de parents et d'amis se sont réunis pour fêter les noces de diamant de M. et Mme Liboire Baril. Avant la grand'messe, qui fut célébrée par le Révérend M. Cloutier, curé de la paroisse, celui-ci fit une touchante allocution aux jubilaires; et à l'Evangile, Monseigneur Dugas Protonotaire Apostolique et Vicaire Général donna le sermon de circonstance.

Le dîner, présidé par Monseigneur le Vicaire-Général fut plein d'entrain, et la plus franche gaieté ne cessa de régner tant que dura la fête. Au dessert nous eûmes le plaisir d'entendre plusieurs jolis discours dont tous garderont le meilleur souvenir.

L'adresse suivante, présentée par Mademoiselle Anna Baril, petite-fille des jubilaires, attira les plus vifs applaudissements:

Monseigneur, Messieurs les membres du clergé,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous offrir nos remerciements les plus sincères pour l'honneur que vous nous faites en assistant à la fête de ce jour. Ce grand anniversaire comptera comme un des jours les plus heureux de notre vie. La présence au milieu de nous d'hôtes aussi distingués que ceux que nous possédons nous inspire un sentiment de gratitude si profonde que je suis bien impuissante à le rendre, même faiblement. Si je ne connaissais votre grande indulgence, je serais tentée de me retirer, mais j'obéis au besoin que nous ressentons de vous dire un grand merci, et à nos vénérables vieillards toute l'affection de nos cœurs.



HOTEL-DE-VILLE DE SAINT BONIFACE

Bien Chers Parents, permettez à vos enfants et petits enfants réunis autour de vous de vous féliciter en ce beau jour Quand il y a soixante ans vous vous présentiez au ministre du Seigneur pour recevoir la bénédiction nuptiale, celui-ci dit entre autres paroles: "Faites Seigneur qu'ils voient tous deux les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération et qu'ils arrivent tous deux à une heureuse vieillesse" N'est-ce pas que cette parole de l'Eglise est bien réaliser pour vous aujourd'hui Vous avez devant vous les représentants de trois générations qui viennent vous témoigner leur affection et leur reconnaissance.

Depuis ce beau jour du mois de septembre 1850, bien des nuages sont venus assombrir votre horizon, mais la foi vous éclairant de son divin flambeau vous avez su braver les vents et les tempêtes. Vous avez quitté la belle paroisse de St-Cuthbert et vous vous êtes enfoncés bravement dans la forêt vierge pour demander à une terre souvent ingrate la vie d'une famille que vous avez vu grandir sous vos yeux. Bien des fois l'écho des Laurentides a redit vos chants d'allégresse et vos sanglots de deuil. Souvent votre cœur a saigné mais Dieu vous consolait dans vos enfants. Plus tard, et toujours pour votre famille vous avez dû vous résoudre à un dur exil de huit années aux Etats-Unis, mais votre cœur ardent souffrait de la contrainte qu'il devait s'imposer au sein des villes; votre œil accoutumé aux larges horizons ne pouvait s'habituer à perdre de vue la nature et son immensité, votre foi vive voyait dans ce milieu des dangers pour l'âme de vos chers enfants, et d'un commun accord, mais non sans souffrir vous êtes partis pour le Manitoba, la terre du mystère, de l'inconnu. Sans doute, l'espérance guidait vos pas, mais quel courage ne vous a-t-il pas fallu pour dire un adieu éternel à votre patrie à peine entrevue après votre exil. Mais la foi fut plus forte que les hésitations. Comme le saint patriarche Abraham vous avez entendu l'appel de Dieu: "Quittez le pays et la maison de vos pères et venez dans "la terre que je vous montrerai, "Je ferai de vous le père d'un "grand peuple et toutes les générations seront bénies qui sortiront de vous." Vous êtes venus dans la nouvelle terre promise, et vos enfants et petits enfants sont aujourd'hui très nombreux. Les débuts ont été rudes, vous avez recommencé à St-Jean-Baptiste la rude vie du pionnier que vous aviez menée à St-Didace. Aidés, conseillés par un bon père, vous avez triomphé de toutes les difficultés. Je ne pourrais sans ingratitude passer sous silence le nom de notre regretté M. Fillion, sitôt enlevé à notre affection.

Enfin le printemps dernier vous vous arrachiez des bras de vos autres enfants, et, pour ne pas nous quitter, nous vos privilégiés vous êtes venus résider à St-Norbert- Ainsi votre histoire se trouve écrite en plusieurs paroisses. St-Cuthbert comme point de départ, St-Didace, les villes de l'est des Etats-Unis, St Jean-Baptiste, St-Norbert.

A St-Jean-Baptiste, il y a dix ans vous avez écrit une belle page dans le livre d'or du souvenir. Vous êtes venus comme cinqante ans auparavant vous agenouiller aux pieds des Saints Autels et demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur vos cheveux blancs.

Un membre de votre famille, un saint que nous pleurons vous a redit en termes émus toute l'affection qu'un cœur de prêtre a pour sa famille toujours aimée. Là, un autre vénérable prêtre que Dieu a rappelé à lui le Révérend M. Daignault vous montrant l'ange aux ailes d'or planant sur vos têtes, vous montrait dans l'avenir l'ange semant les diamants sur votre couronne Cette prophétie est accomplie. Plusieurs deuils sont venus depuis ce beau jour attrister votre âme, la mort fauche, le vide se fait autour de vous mais Dieu permet que vous demeuriez au milieu des ruines comme le chêne séculaire qui a survécu à tous les orages et qui reste debout quand la forêt est dévastée.

Puisse le bon Dieu exaucer nos ardentes prières et vous garder encore de longues années, au milieu de nous. Tels sont, bien chers parents les vœux que forment pour vous vos enfants et petits-enfants reconnaissants.

Monseigneur, et vous tous que nous avons l'honneur de voir à cette fête, acceptez encore une fois nos plus sincères remerciements. A vous, Monseigneur, nous demandons une grâce avant de terminer, c'est de faire descendre sur nos fronts inclinés la bénédiction de celui dont vous tenez la place sur cette terre. C'est lui qui nous fait un devoir d'honorer la vieillesse, et vous Monseigneur vous vous faites une gloire de nous donner l'exemple.

Je laisserai maintenant à des voix peut être plus autorisées et certainement beaucoup plus expérimentées que la mienne le soin de vous dire mieux que je n'ai pu le faire le bonheur que nous ressentons mais il n'y en aura aucune qui sera plus affectueuse et plus reconnaissante, Merci, Merci.

M. Liboire Baril, le vieillard dont nous célébrons la fête n'est pas un inconnu au pays. Arrivé au Manitoba avec sa famille au printemps de 1881 il alla s'établir à St-Jean-Baptiste. Il fut l'un des pionniers de cette paroisse, il prit une part active à son développement. Ses enfants sont très avantageusement connus et appréciés comme ils le méritent. Ses enfants: Joseph Baril, notaire, greffier de la municipalité de Montcalm est connu de tous. Il est père de dix enfants.

Flavien Baril, résident à St-Norbert, père de 8 enfants.

Mme Olivine Godard, mère de 6 enfants.

Octave Baril, de St-Jean-Baptiste, père de 12 enfants.

Noé Baril, résidant aux environs de Vancouver.

Hormidas Baril, père de 15 enfants.

Mme Marie Déry.

Il y a aussi quatre arrière-petits-enfants. De nombreux et riches cadeaux ont été présentés aux vénérables jubilaires par leurs parents et amis.

On remarquait dans l'assistance outre les enfants des jubilaires, Monseigneur Dugas, Protonotaire Apostolique et Vicaire-Général, le Révérend Monsieur Cloutier, curé de St-Norbert, M. Joseph Bernier, député de St-Boniface, l'Honorable Colin H Campbell, Procureur Général, M. Bleau, maire de St-Boniface, M. Edmond Champagne, maire de la municipalité de Ritchot, M. et Mme Aristide Savoie, de Lorette neveux des jubilaires et représentants de la famille Savoie à laquelle appartient Mme Baril.

Dans la soirée un joli programme de chant et de musique fut exécuté par les nombreux assistants. Je me fais l'interprète de tous en remerciant la famille de sa gracieuse hospitalité et en souhaitant aux vénérables jubilaires encore de longues années de vie et de bonheur.

UN HEUREUX INVITÉ

Y RAIL, Stage Ocean LAKE, WA...HORN'S GUIDE

Naissance

A Winnipeg le 8 du courant, madame J. H. Tremblay, un garçon.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, propriétaire d'hotel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adella Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adultère.

Daté à Winnipeg dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A D 1910.

PHILIPPS & WHITLA,
Solliciteurs pour le demandeur

AVIS

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice (parlant les deux langues) pour l'école de St François-Xavier-Est, No. 1023, (français et anglais).

Le prix demandé et l'expérience devront être mentionnés sur l'application.

J. P. MCDOUGALL,
Sec-Trésorier

Mariage

Hier matin, à la cathédrale de Saint-Boniface, avait lieu le mariage de mademoiselle Etiennette Prendergast, fille de l'honorable juge Prendergast, à M. le docteur Joseph Bourgoin, de Montréal.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père; le marié était accompagné de M. J. H. Bourgoin, de Winnipeg.

L'assistance était nombreuse et brillante.

En l'absence de Sa Grandeur Mgr Langevin, qui devait officier, la bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par Mgr Dugas, vicaire général de l'archevêché.

Un orchestre a salué l'arrivée de la mariée par la marche de Lohengrin: M Albert Bétournay tenait l'orgue; M. Camille Couture et M. François Deniset ont exécuté chacun un morceau de violon.

Monsieur et madame Bourgoin sont partis, le soir, à six heures, pour Montréal, où ils demeureront.

Dimanche dernier, madame et mademoiselle Prendergast recevaient, de quatre à six heures Madame Arthur Berthiaume, de Montréal, sœur de M. Bourgoin, recevait avec elles. Une élégante société remplit les salons.

Chez Nous et Autour de Nous

—A louer, un bureau. S'adresser au *Manitoba*.

—Ce soir il y a séance récréative chez les Forestiers.

—M. Adélard Paquin est parti la semaine dernière pour un voyage dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—M. le Docteur Dubuc a été de nouveau nommé officier de santé pour la Cité de Saint-Boniface pour l'année 1911.

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—MM. Louis Marius et Jos. Desourdis ont été nommés auditeurs des livres de la Cité de Saint-Bonifacepour l'année 1910.

—Mademoiselle Graziella Bertrand, fille de M. Théophane Bertrand, est partie dimanche pour une promenade à Montréal

—Au Théâtre Walker toujours du Vaudeville distingué, toutes les après-midi à 2.30 hrs. et les soirs à 8.30 hrs. Prix de 15 cts à 75 cts.

—MM. Edouard Guilbault et Antonio Béliveau sont partis hier soir pour un voyage dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—Au Winnipeg Theatre la semaine prochaine comédie "Les Sept Jours"; il y aura matinée mercredi à 2 heures et demie. Billets $1.00 à 25cts.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—On annonce le décès, à St-Barthélemy, P. Q. de M. François Bernier, père de la Supérieure du Couvent des RR. SS. de Jésus-Marie, à Saint-Boniface

—L'installation des officiers de la C. M. B. A. aura lieu mercredi le 18 janvier à 8.30 p. m. Tous les membres de la succursale sont priés d'être présents.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

—MM Paul Gagnon et E. V. Battley ont été nommé évaluateurs pour confectionner le rôle de la Cité pour l'année 1911. M. Jules Turenne a été nommé greffier de ce travail.

—Son Honneur le Juge Prud'homme, M. Joseph Lecomte et M A. Gauvin, ont été nommés syndics du Fonds d'amortissements de la Cité de Saint-Boniface pour l'année 1911.

—L'association des contribuables de St. Vital a donné un dîner au nouveau conseil, samedi soir. Il y eut discours par M. Victor Mager, préfet de la Municipalité, par M. Joseph Bernier, M. P. P. Son Honneur le maire de St-Boniface, MM. Geo. Wells, Albert Horton, Ed Guilbault, J. B. Côté, Gustave Mager, A. E. Poulain et Charles Smith.

Faites attention! Obtenez le véritable. Des fabricants sans scrupules préparent des contrefaçons de l'Emplâtre au Menthol "D. & L." Le véritable est fabriqué par Davis Lawrence Co.

—M. V. E. Beaupré, professeur à l'Ecole Polytechnique, et président-général de l'A. C. J. C. est parti vendredi pour Montréal, après avoir passé une dizaine de jours dans sa famille à Saint-Boniface.

—Perdu le 31 décembre depuis le No 242 Rue Dumoulin jusqu'à la Rue Notre-Dame au magasin de M. Léon Gauvin passant par la Rue St-Jean-Baptiste un tour de cou en vison. Prière de le rapporter à nos bureaux où une récompense sera payée.

—M. Alessandra Bonci le grand ténor, chantera au théâtre Winnipeg lundi le 30; il a la réputation d'être le plus grand chant tenor de l'univers avec Caruso. Le gérant M. Walker a déjà reçu des ordres par lettre pour retenir des sièges pour cette soirée. Bonci chantera de la musique d'Opera probablement en italien, en français et en anglais.

NOTICE

NOTICE is hereby given that an application will be made at the next session of the Legislative Assembly of the Province of Manitoba for an Act to amend the Act Incorporating Le Club Belge, being Chapter Fifty-four (54) Six and Seven (6&7) Edward Seventh, 1907 and providing, inter alia, that a certain By Law of Le Club Belge to increase the Capital of the said Le Club Belge from Five Thousand Dollars to Fifteen Thousand Dollars, such increase to be divided into Twenty-Five Hundred shares of Four Dollars each, be confirmed and ratified.

Dated at Winnipeg this Seventh day of January, A. D. 1911.

Bernier, Blackwood, Bernier & Beaupré
Solicitors for Applicants.

Soumissions

LA SUCCESSION DE JOSEPH OCTAVE DALLAIRE

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'au 17 janvier 1911, inclusivement pour l'achat des biens suivants:

(1) *Un Bail* (bon pour 46 ans) d'un terrain sur la voie du C. N. R. à Saint-Boniface, étant les lots 187 et 188 D. G. S. 76; St-Boniface, plan 711, avec les bâtisses ci-décrites:

Grande bâtisse en bois, couverte en métal, deux étages, approximativement 25x55 pieds; système de chauffage à la vapeur, (installation au rez-de-chaussée); une boutique de un étage, 20x60 pieds à l'extrémité de la bâtisse principale, peut-être employée comme entrepôt; petite étable couverte en métal, à l'arrière de la boutique, cottage à un etage, moderne.

(2) Tous l'appareil, la machinerie et les outils d'un plombier; aussi beaucoup de conduits en fer; des meubles de bureaux.

Pour termes et renseignements s'adresser à

THE STANDARD TRUSTS COMPANY

Administrateurs de la succession Joseph O. Dallaire,

Keewayden Building
Avenue du Portage-est
Winnipeg

TENDERS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JOSEPH OCTAVE DALLAIRE

Tenders will be received by the undersigned up to and inclusive of January 17th 1911, for the purchase of the following:

(1) Lease (46 years to run) of valuable trackage property in St. Boniface, being lots 187 and 188 D. G. S. 76 St. Boniface, Plan 711, together with the following buildings there on; large frame metal clad two storey buildings approximately 25x55 ft. with steam heating plant at rear on ground floor; one storey shed 20x60 ft. at rear of main building, used for storage, small metal clad stable at rear of shed; and one storey modern cottage.

(2) All the plumbers' supplies including machinery, tools, large quantity of piping, &c. and office furniture.

Terms and further particulars on application to

THE STANDARD TRUSTS COMPANY

Administrators, estate of Joseph O. Dallaire deceased.

Keewayden Building, Portage Ave., E.
Winnipeg

Canadian Northern Branch Lines Company

Avis est par les presentes donné qu'à la prochaine session le Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Canadien Northern Bronch Lines Company," avec les pouvoirs de construire les voies ferrees suivantes:

(a) De Grosse Ile, Manitoba, vers le nord aux Grands Rapides, avec embranchement à Sturgeon Bay.

(b) De Was ewa, vers l'ouest et le nord à ou aux environs de Elbert.

(c) De Yorkton vers le nord à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(d) De Craven vers le nord Est, à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(e) De Craven, vers l'est pour rejoindre l'embranchement Rosburn ou chemin de fer Canadien Nord, à l'Est de Yorkton.

(f) De Craven, vers le Nord en passant à ou près de Humboldt à ou aux environs de Prince Albert.

(g) De la ligne sus-mentionnée (d) vers l'Ou st a un point entre Davidson et Aylesbury.

(h) D'un point entre Brancepeth et Kinistino, vers le Nord Est à ou aux environs de Pas Mission.

(i) De la ligne (d) dans le ou près du Township 40, Rang 7-w-2e meridien, vers l'Ouest à ou aux environs de Lac Jack Fish, au nord ouest de North Battleford.

(j) De ou des environs de Moose Jaw, vers le Nord Ouest pour rejoindre la ligne Vegreville-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord entre Camrose et Stettler.

(k) De la frontière internationale près du Rang 7 W-4e meridien, vers le Nord et vers l'Est à un point pres de ou à l'Ouest de Battleford.

(l) De ou des environs de Macleod, vers le Nord Est à la ligne Saskatoon-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord dans les ou pres des Rangs de 1 à 4 W-4e meridien

(m) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W- 4e meridien via Cardston à ou aux environs de Pincher

(n) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e meridien, vers le Nord Ouest via Taber à une jonction sur la ligne (l)

(o) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord entre les Rangs 1 et 10 W 4e meridien, vers le Nord Ouest à un point dans les ou aux environs des Townships de 20 à 23 Rang 6 W-5e meridien.

(p) De Lloydminster, vers le Nord Ouest et vers l'Ouest à Bruderheim.

(q) De la voie ferree Edmonton-Lac des Esclaves, au nord de Morinville à un point dans le ou près du Tp. 56, Rang 8 W-5e meridien.

(r) De ou des environs de Fort Pitt, vers le Nord Ouest à la Rivière Athabasca.

Avec le pouvoir d'acquerir des vaisseaux et d'etablir des lignes de navigation, d'acquerir des quais, des elevateurs et autres facilite de transport, d'exploiter et de se servir de la force motrice electrique ou autre, et de disposer du surplus de cette force, de construire et d'exploiter des lignes telephoniques ou telegraphiques et de collecter des droits pour l'usage des dites lignes, aussi de determiner la nature et le montant des obligations qui doivent être emises en vertu de ces lignes autorisees et la manière d'emettre telles obligations, aussi le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, de partager les pouvoirs, les actions et les obligations de toute compagnie, aussi le pouvoir d'acquerir par construction ou autrement des hotels, des restaurants et des parcs, et d'emettre des obligations sur les proprietes de la Compagnie autres que ses voies ferrees; en sus de tous pouvoirs ordinaires et coutumiers.

GERARD RUEL
Solliciteur pour les requérants
Daté à Toronto, ce 10ème jour de Nov. 1910

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 8

Un nouveau salut, plus profond encore, fut exécuté avec grâce par le jeune homme qui, cette fois, sortit pour tout de bon.

N'importe, "un bienfait n'est jamais perdu", et du coup, grâce à la restitution de la missive, la conquête de Mlle Loréal était faite:

— Quel est ce Monsieur? demanda-t-elle à Mirielle.

— M. Richard. C'est ainsi que sa dépêche est signée, répondit-elle.

Il a l'air très bien ce jeune homme, il est d'une politesse exquise, d'où est-il?

— Mais, je l'ignore... C'est la première fois qu'il vient ici. Dans tous les cas, il est passablement borné, car c'était à croire qu'il ne savait pas lui-même ce qu'il voulait écrire.

— Il paraît très distingué, très intelligent, ma chère, reprit la vieille demoiselle. Il doit être en visite au château de Vieille-Roche... J'ai vu des dames étrangères, ce matin, à la messe... Oui, ce doit être la même société...

Ce disant, elle alla dans la pièce voisine se débarrasser de son chapeau de fête, véritable jardin suspendu dont les fleurs défiaient les autans, puisque depuis son arrivée à B..., la bonne demoiselle ne les avait pas renouvelées. Tout en le couvrant soigneusement de papier mou, afin qu'il demeurât "très frais" pour l'année suivante, elle se dit:

A Mlle Mirielle le trouve sot, ce jeune homme? C'est qu'il n'a pas dû être assez galant pour elle, tandis que pour moi!... C'est qu'il a compris tout de suite qu'il avait affaire à une personne comme il faut! ... Mais je saurai qui il est!"

De son côté, M. du Garnac était transporté, ravi Non de Mlle Francine, quoi qu'elle en crût, mais de la brune Mirielle qu'il avait pu enfin contempler.

Il arpenta prestement les rues de la petite ville, et il avait la façon d'un homme très satisfait de lui-même et des autres, lorsqu'il s'arrêta dans le premier hôtel de la cité. Maîtres et serviteurs le prirent pour un riche voyageur, visitant, pour son plaisir, monts et ravins. Il fut donc reçu avec tous les honneurs dus à son rang, et ce qu'on lui servit de mets exquis, de vins fins, nul ne pourrait le concevoir.

Il fit largement honneur à ce dîner de Lucullus et, pensant pouvoir compter sur la loquacité habituelle des domestiques, il demanda au garçon:

— Est-ce que la poste est loin d'ici?

— Mais non, tout près... et si Monsieur désire...

— Non! quel est le receveur?

— C'est Mlle Loréal, une vieille demoiselle.

— Et l'employée du télégraphe?

— Une autre demoiselle! Mais celle-là est jeune, par exemple, puis, jolie, gracieuse, aimable tout plein...

— Vraiment?

— Il paraît qu'elle est de grande famille même qu'elle est noble. Mlle de Boisfleury qu'elle s'appelle!...

Richard ne mangeait plus, jamais conteur ne lui avait fait plus de plaisir.

Ravi de l'intérêt que l'on donnait à son récit, le garçon continua avec entrain.

— Elle chante comme un rossignol, elle est bonne comme un ange du bon Dieu, complaisante pour le petit monde! "Voilà, ma bonne! Merci mon ami!" toujours, toujours poli!... Aussi tous les gens l'aiment à B., mais dame! Depuis qu'elle est par là, je n'ai plus l'honneur d'aller chercher le courrier de ces messieurs, ils y vont bien eux-mêmes... Je crois, dit-il d'un air confidentiel, que M. le receveur en tient pour elle, J'entendais l'autre jour, ajouta-t-il encore plus bas, qu'il disait à table: "C'est malheureux qu'elle ne soit pas riche!" et comme M. Laurent lui disait: "Ah mais, voyons! décidez-vous ou bien ce ne sera pas vous qui l'aurez..."

Richard n'entendait déjà plus... D'un brusque mouvement, il si maladroitement son couteau sur la table que son verre roula à côté de lui et vint interrompre le brave garçon en veine de bavardage. Mais il en savait assez... et après avoir payé généreusement ces renseignements, il monta en voiture et arriva chez lui à une heure assez avancée de la nuit.

VIII

Le lendemain, notre voyageur était à son poste, rêveur, distrait, et se promettant bien de retourner à B. dès qu'il serait libre. Pourquoi? Il ne le savait pas lui-même. Il était sous le charme et se sentait irrésistiblement attiré vers Mirielle. Etait-ce sa beauté idéale qui le captivait? Oui, sans doute, mais pourquoi avait-il voulu la connaître? Et pourquoi s'inquiétait-il d'une jeune fille sans fortune, simple aide dans un petit bureau? Pourquoi enfin, cette sympathie soudaine, dès les premières lignes d'une correspondance qui ne s'adressait pas à lui?...

Ah! C'est que, sans le savoir, Mirielle avait découvert les délicatesses de son cœur, de ce cœur aimant et isolé. Croyant parler à son vieil ami, elle avait montré tout ce qu'elle possédait de gaieté, de candeur, d'esprit, d'affection. Elle avait laissé comprendre qu'elle réclamait protection et appui; elle avait laissé entrevoir quels trésors de tendresse aimante et dévouée recélait son âme jeune et ardente... et Richard du Garnac, élevé par sa digne mère, avait su comprendre, deviner tout cela.

Jeune, dans toute l'acception du mot, il avait du respect pour ce qui était bien, de l'admiration pour ce qui était beau! Il n'était pas encore blasé, l'heureux jeune homme, et un noble sentiment faisait battre son cœur.

Aussi à l'étourderie, à l'inconséquence qui avait dicté sa première réponse, avait succédé quelque chose de mystérieux qu'il ne s'expliquait par lui-même, mais qui fixait sa pensée, son souvenir, à cette étrange personne qu'il connaissait à peine, et qui pourtant le captivait si fort.

Faut il s'étonner que, pendant les quinze jours qui suivirent sa visite à B., Richard, plongé dans ses réflexions se soit trompé plusieurs fois en faisant passer des dépêches, ait même laissé sans réponse la sonnerie d'appel et se soit attiré, avec des observations de son directeur, les plaisanteries des autres employés:

— Tiens, mon cher, je crois bien que vous commettez des erreurs... Vous jouez du piano au lieu de télégraphier! Est-ce une trille que vous exécutez sur ce bouton?

— Peut-être! répondit-il en riant.

Vraiment, il ne se trompait guère, n'avait-il pas vu les doigts mignons de Mirielle, accoutumés aux difficultés du clavier se jouant sur l'appareil électrique? Instinctivement ne cherchait-il pas à l'imiter?

— C'est égal! reprit avec ironie M. Feulliett, je suis sur que du Garnac a quelque projet en tête! Il y a recrudescence dans sa toilette.

— Vous trouvez?

— Mais certainement. Voyons, est-ce la conquête de quelque princesse que vous voulez tenter?

— Moi? Pas du tout! Pourquoi donc?

— Mais qu'est-ce donc que cette épingle de cravate armoriée? Et cette couronne, hein? C'est celle de comte? de baron? que sais-je?

A ce ton persifleur, Richard répondit froidement:

— De baron? Oui, Monsieur. Et si je la porte, c'est que j'en ai le droit.

— Personne ne vous le conteste, mon beau Monsieur du Garnac, pas plus que les faveurs d'une intrigante, soyez-en certain...

Richard bondit sur son siège et, sans trop savoir comment, se trouva debout à côté de son collègue, prêt à lui appliquer un soufflet. Il se contint pourtant et se contenta de dire:

— Monsieur, vous me devez une explication, je l'attends!

M. Feulliett n'était point brave; il savait mieux manier sa langue de vipère qu'une épée; aussi se hâta-t-il de répondre doucereusement:

— Mais, mon cher ami, je plaisante, voilà tout! Et si j'ai dit quelque chose qui ait pu vous contrarier, je le rétracte.

— C'est bien alors. Et Richard lui tendit sa loyale main.

Il revint ensuite prendre sa place, au milieu d'un silence que personne n'osa interrompre.

Cependant le coup était porté. Le trait s'était enfoncé bien avant dans l'esprit du jeune homme, peut-être dans son cœur..., et ce mot, "intrigante" résonnait toujours comme une note discordante dans ses rêves les plus harmonieux.

—Si je m'étais trompé! se disait-il. Si ce n'était qu'une aventurière? Mais non, c'est impossible! J'ai lu dans ses beaux yeux tant de réserve, de modestie!... Puis n'est-elle pas pour elle l'opinion publique de B? Le brave garçon qui m'a servi à l'hôtel en était enthousiasmé. "Tout le monde l'aime!" m'a-t-il dit. Parbleu, je le crois bien! On n'est pas gêné... C'est égal! les domestiques disent le mal comme le bien: donc, puisque celui-ci m'en a fait l'éloge, c'est qu'elle le mérite... Feulliett est un lâche d'insulter ainsi une femme sans défense! Je n'aurais pas dû me contenter de ses excuses et lui apprendre à mesurer ses paroles... Bah! après tout, qu'est-ce que cela peut me faire? Ce n'est ni ma sœur ni ma parente, je suis au fou! M'occuper ainsi d'une inconnue?... N'y pensons plus...

A suivre

Chronique de la Province

BRUXELLES

La soirée du 28 déc. dernier, organisée par le *Cercle Catholique* la fanfare *Union* et la Section *Concordia* était honorée de la présence des RR. MM. les curés de Somerset, Mariapolis et Bruxelles. Salle comble, enthousiaste. Recette magnifique au profit de l'église: près de 200 dollars.

Le programme, largement augmenté, a été rempli par dessus bord. Les *Brigands Invisibles* ont obtenu un succès très visible ainsi que le *Sourd, Henry IV* et le *Paysan*, etc, etc. (duo), *Le chant de l'homme libre* (quatuor) dédié à S. G. Mgr l'Archevêque, par L. H. et ses trois fils ainés, a eu un franc succès.

Il a été suivi d'une courte conférence par Monsieur Louis Hacault, sur l'action du cercle catholique, son but, ses œuvres. Enfin le *Boniment du docteur Diafoirus*, président de la 'Société nationale Diafoiro - Purgolaxativo scientifique" de Bruxelles Manitoba, avec grosse caisse et bouteilles à l'appui, a provoqué une profonde, salutaire émotion d'hilarité contagieuse.

La vente de charité, par l'admirable encanteur—enchanteur M. Coté, a couronné dignement la fête, dont un souper-réveillon n'a pas été le moindre attrait. Un lapin sauvage a beaucoup contribué à ce succès encourageant, aussi a-t-il eu les honneurs de la casserolle...

C. O. F.

A une assemblée de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le frère P. Gosselin appuyé par le frère S. Chaussé qu'il soit résolu que la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholique a appris avec douleur la mort de madame Joyal, épouse du frère Joseph Joyal et belle-mère des frères Jean Vuilliez et W. W. Goebel. Que copie de cette résolution soit transmise à la famille et à la presse.

J. A. PRENDERGAST,
Sec-Archiviste.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Provinco en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux. car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.